

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006542300291	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SEGRE EN ANJOU-BLEU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE SEGRE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	30
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	32
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 055 525,21	961 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 94 025,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 055 525,21	1 055 525,21

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 884 500,00	1 947 168,73
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	373 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 310 331,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 257 500,00	2 257 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 313 025,21	3 313 025,21
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	377 000,00	0,00	390 350,00	390 350,00	390 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		464 000,00	0,00	467 350,00	467 350,00	467 350,00
66	Charges financières	93 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	27 797,73	0,00	4 675,21	4 675,21	4 675,21
Total des dépenses réelles d'exploitation		586 797,73	0,00	566 025,21	566 025,21	566 025,21
023	Virement à la section d'investissement (6)	90 000,00	0,00	135 500,00	135 500,00	135 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	355 000,00	0,00	354 000,00	354 000,00	354 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		445 000,00	0,00	489 500,00	489 500,00	489 500,00
TOTAL		1 031 797,73	0,00	1 055 525,21	1 055 525,21	1 055 525,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 055 525,21
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	836 500,00	0,00	836 500,00	836 500,00	836 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		836 500,00	0,00	836 500,00	836 500,00	836 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		838 500,00	0,00	838 500,00	838 500,00	838 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	123 000,00	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		123 000,00	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
TOTAL		961 500,00	0,00	961 500,00	961 500,00	961 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	94 025,21
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 055 525,21
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	366 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	94 500,00	52 000,00	17 500,00	17 500,00	69 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	777 500,00	321 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00	1 455 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	873 000,00	373 000,00	1 152 500,00	1 152 500,00	1 525 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	222 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	302 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 175 000,00	373 000,00	1 402 500,00	1 402 500,00	1 775 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	123 000,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	307 000,00		359 000,00	359 000,00	359 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	430 000,00		482 000,00	482 000,00	482 000,00
	TOTAL	1 605 000,00	373 000,00	1 884 500,00	1 884 500,00	2 257 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	339 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	319 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	658 000,00	0,00	832 000,00	832 000,00	832 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	107 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
106	Réserves (7)	259 292,68	0,00	62 668,73	62 668,73	62 668,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
	Total des recettes financières	373 292,68	0,00	266 668,73	266 668,73	266 668,73
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 031 292,68	0,00	1 098 668,73	1 098 668,73	1 098 668,73
021	Virement de la section d'exploitation (4)	90 000,00		135 500,00	135 500,00	135 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	355 000,00		354 000,00	354 000,00	354 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	307 000,00		359 000,00	359 000,00	359 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	752 000,00		848 500,00	848 500,00	848 500,00
	TOTAL	1 783 292,68	0,00	1 947 168,73	1 947 168,73	1 947 168,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	310 331,27
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	366 500,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	390 350,00		390 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00		75 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00	92 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	354 000,00	354 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 675,21		4 675,21
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		135 500,00	135 500,00
Dépenses d'exploitation – Total		566 025,21	489 500,00	1 055 525,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 055 525,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	123 000,00	123 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	240 000,00	0,00	240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	69 500,00	0,00	69 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 455 000,00	300 000,00	1 755 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	59 000,00	59 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dépenses d'investissement – Total		1 775 500,00	482 000,00	2 257 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	836 500,00		836 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	123 000,00	125 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		838 500,00	123 000,00	961 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	94 025,21
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 055 525,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	145 000,00	0,00	145 000,00
13	Subventions d'investissement	232 000,00	0,00	232 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	300 000,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	59 000,00	59 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 000,00	0,00	59 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		354 000,00	354 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		135 500,00	135 500,00
Recettes d'investissement – Total		1 036 000,00	848 500,00	1 884 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	310 331,27
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	62 668,73
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	377 000,00	390 350,00	390 350,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6062	Produits de traitement	100,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	300,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	20 000,00	20 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	23 500,00	21 000,00	21 000,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	200,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6168	Autres	450,00	450,00	450,00
618	Divers	2 000,00	300,00	300,00
6228	Divers	264 000,00	265 000,00	265 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6378	Autres taxes et redevances	1 250,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	85 000,00	75 000,00	75 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	130,00	130,00	130,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	430,00	430,00	430,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	70,00	70,00	70,00
6411	Salaires, appointements, commissions	24 000,00	24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 000,00	7 100,00	7 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00	1 170,00	1 170,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	220,00	220,00	220,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	430,00	430,00
648	Autres charges de personnel	450,00	450,00	450,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		464 000,00	467 350,00	467 350,00
66	Charges financières (b) (8)	93 000,00	92 000,00	92 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	93 000,00	91 000,00	91 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	27 797,73	4 675,21	4 675,21
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		586 797,73	566 025,21	566 025,21
023	Virement à la section d'investissement	90 000,00	135 500,00	135 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	355 000,00	354 000,00	354 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	355 000,00	354 000,00	354 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		445 000,00	489 500,00	489 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		445 000,00	489 500,00	489 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 031 797,73	1 055 525,21	1 055 525,21

SEGRE EN ANJOU-BLEU - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			1 055 525,21

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	23 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	836 500,00	836 500,00	836 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	825 000,00	825 000,00	825 000,00
7068	Autres prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	6 500,00	6 500,00	6 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		836 500,00	836 500,00	836 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		838 500,00	838 500,00	838 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	123 000,00	123 000,00	123 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	123 000,00	123 000,00	123 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		123 000,00	123 000,00	123 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		961 500,00	961 500,00	961 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	94 025,21
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 055 525,21

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	94 500,00	17 500,00	17 500,00
2031	Frais d'études	94 500,00	17 500,00	17 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	777 500,00	1 134 000,00	1 134 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	777 500,00	1 134 000,00	1 134 000,00
Total des dépenses d'équipement		873 000,00	1 152 500,00	1 152 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	222 000,00	240 000,00	240 000,00
1641	Emprunts en euros	192 000,00	210 000,00	210 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	23 000,00	23 000,00	23 000,00
1687	Autres dettes	7 000,00	7 000,00	7 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses financières		302 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 175 000,00	1 402 500,00	1 402 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	123 000,00	123 000,00	123 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	123 000,00	123 000,00	123 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	13 000,00	13 000,00	13 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 000,00	23 000,00	23 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	14 000,00	14 000,00	14 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	12 500,00	12 500,00	12 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	58 000,00	58 000,00	58 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	307 000,00	359 000,00	359 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	7 000,00	59 000,00	59 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		430 000,00	482 000,00	482 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 605 000,00	1 884 500,00	1 884 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	373 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	339 000,00	232 000,00	232 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	329 000,00	232 000,00	232 000,00
1312	Subv. équipt Régions	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	319 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	319 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		658 000,00	832 000,00	832 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	366 292,68	207 668,73	207 668,73
10222	FCTVA	107 000,00	145 000,00	145 000,00
1068	Autres réserves	259 292,68	62 668,73	62 668,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 000,00	59 000,00	59 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	7 000,00	59 000,00	59 000,00
Total des recettes financières		373 292,68	266 668,73	266 668,73
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 031 292,68	1 098 668,73	1 098 668,73
021	Virement de la section d'exploitation	90 000,00	135 500,00	135 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	355 000,00	354 000,00	354 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00	500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	600,00	600,00	600,00
28138	Aménagement Autres constructions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 300,00	14 300,00	14 300,00
281532	Réseaux d'assainissement	28 500,00	28 500,00	28 500,00
281562	Service d'assainissement	300,00	300,00	300,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	300,00	300,00	300,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	9 500,00	9 500,00	9 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	19 000,00	19 000,00	19 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	77 000,00	77 000,00	77 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	170 500,00	169 500,00	169 500,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	28 500,00	28 500,00	28 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00	500,00
28188	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		445 000,00	489 500,00	489 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	307 000,00	359 000,00	359 000,00
2031	Frais d'études	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 000,00	59 000,00	59 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		752 000,00	848 500,00	848 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 783 292,68	1 947 168,73	1 947 168,73

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	310 331,27
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 257 500,00
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 125 450,04									
1641 Emprunts en euros (total)					3 775 740,64									
00020306501	CREDIT MUTUEL ANJOU	31/12/2003		18/03/2011	59 430,90	F		4,350	4,455		T	X Echéance constante	O	A-1
00047360772	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2008		14/06/2011	47 976,36	F		4,980	5,370		A	X Echéance constante	O	A-1
00062523809	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2009		15/02/2011	87 104,33	F		4,340	4,483		T	X Echéance constante	O	A-1
00063756959	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2009		18/06/2011	62 374,86	F		3,690	4,176		A	X Echéance constante	O	A-1
00070708236	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2010		28/03/2011	55 000,00	F		3,730	3,737		A	X Echéance constante	O	A-1
00071015166	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2010		15/03/2011	110 000,00	R	euribor 3 mois	2,000	1,507		T	X Echéance constante	O	A-1
0016113B / C700441	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/12/2011		20/03/2012	280 000,00	F		4,730	4,888		T	C	O	A-1
00381/000201120-10	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU ET BASSE NORMANDIE	31/12/2008		20/02/2011	166 983,31	F		5,340	5,534		T	X Echéance constante	O	A-1
00381/000201130-11	CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU ET BASSE NORMANDIE	31/12/2010		15/03/2011	45 000,00	F		3,310	3,371		T	X Echéance constante	O	A-1
0453146	CE PAYS DE LOIRE	31/12/2002		25/01/2011	124 779,93	F		5,050	5,150		T	X Echéance constante	O	A-1
0487134	CE PAYS DE LOIRE	31/12/2002		25/03/2011	204 878,11	F		4,360	4,764		T	X Echéance constante	O	A-1
10000695456	CRCAM ANJOU ET MAINE	08/12/2017		15/03/2018	200 000,00	F		1,450	1,461		T	X Echéance constante	O	A-1
10001045942	CRCAM ANJOU ET MAINE	27/11/2018		15/02/2019	319 000,00	F		1,480	1,491		T	C	O	A-1
11562617812	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2001		15/11/2011	94 989,97	F		5,450	5,552		A	X Echéance constante	O	A-1

SEGRE EN ANJOU-BLEU - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
4354419	CE PAYS DE LOIRE	07/11/2014		25/03/2015	400 000,00	F		2,610	2,638		T	X Echéance constante	O	A-1
50182919803	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2000		20/01/2011	33 730,00	F		6,350	7,420		A	X Echéance constante	O	A-1
50182919805	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2000		10/01/2011	79 545,58	F		6,350	7,458		A	X Echéance constante	O	A-1
50182919807	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2001		15/02/2011	121 461,00	F		6,300	7,214		A	X Echéance constante	O	A-1
6846816	CE PAYS DE LOIRE	31/12/2005		25/06/2011	46 785,33	F		3,530	3,806		A	X Echéance constante	O	A-1
6855822	CE PAYS DE LOIRE	31/12/2005		25/01/2011	157 420,79	R	TAM	1,000	0,667		T	X Echéance constante		A-1
70002520964	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2004		15/03/2011	43 043,05	F		4,240	4,345		T	X Echéance constante	O	A-1
70709431410	CRCAM ANJOU ET MAINE	31/12/2005		15/07/2011	60 689,77	F		4,170	4,362		A	X Echéance constante	O	A-1
87130487	CE PAYS DE LOIRE	01/12/2013		25/03/2014	500 000,00	F		3,580	3,782		T	X Echéance progressive	O	A-1
MIN511796EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2005		01/01/2011	136 381,03	F		4,500	4,868		A	X Echéance constante	O	A-1
MIN511798EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2004		01/05/2011	40 169,01	F		4,690	4,949		A	X Echéance constante	O	A-1
MIS512156EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/1998		01/07/2011	207 822,98	R	Euribor 12	2,000	1,388		A	X Echéance progressive	O	A-1
MON511797EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2000		01/01/2011	42 010,17	F		5,910	6,392		T	X Echéance constante	O	A-1
MON511799EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2007		01/01/2011	49 164,16	F		4,740	5,736		A	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					349 709,40									
CO5048 / LT07052A	CRCA CACIB	15/11/2012		15/11/2013	157 140,00	V	TAM	2,000	0,595		A	C	O	A-1
CO6740 / LT119173	CRCA CACIB	31/12/2007		15/11/2012	192 569,40	V	TAM	2,000	0,945		A	C		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

SEGRE EN ANJOU-BLEU - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					79 740,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					79 740,00									
0820040312	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	31/12/2004		30/04/2011	79 740,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					4 205 190,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 840 431,53					231 458,02	87 273,89	0,00	22 687,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 640 022,53					208 867,02	84 254,65	0,00	22 231,29
00020306501		0,00	A-1	26 874,39	4,92	F		4,455	4 920,05	1 089,51	0,00	34,49
00047360772		0,00	A-1	30 228,80	8,42	F		5,370	2 743,72	1 505,39	0,00	749,02
00062523809		0,00	A-1	58 834,64	10,83	F		4,483	4 270,41	2 484,55	0,00	302,59
00063756959		0,00	A-1	7 976,57	0,42	F		4,176	7 976,57	294,34	0,00	0,00
00070708236		0,00	A-1	41 356,55	16,17	F		3,737	1 786,04	1 542,60	0,00	1 119,28
00071015166		0,00	A-1	68 393,62	11,92	R	euribor 3 mois	1,266	5 581,17	251,95	0,00	55,83
0016113B / C700441		0,00	A-1	149 333,24	7,92	F		4,888	18 666,68	6 824,96	0,00	190,95
00381/000201120-10		0,00	A-1	111 752,82	9,83	F		5,534	8 700,75	5 795,29	0,00	626,73
00381/000201130-11		0,00	A-1	30 452,32	11,92	F		3,371	2 103,24	982,04	0,00	41,70
0453146		0,00	A-1	95 866,78	14,50	F		5,150	4 500,01	4 756,95	0,00	845,91
0487134		0,00	A-1	87 703,11	4,42	F		4,764	17 940,97	3 776,47	0,00	54,18
10000695456		0,00	A-1	191 314,96	18,92	F		1,461	8 811,67	2 726,29	0,00	117,61
10001045942		0,00	A-1	319 000,00	19,83	F		1,491	15 950,00	4 311,95	0,00	573,10
11562617812		0,00	A-1	57 427,97	7,83	F		5,552	5 917,84	3 129,82	0,00	358,71
4354419		0,00	A-1	335 729,49	15,92	F		2,638	17 140,11	8 595,69	0,00	138,59
50182919803		0,00	A-1	19 588,66	6,00	F		7,420	2 308,91	1 243,88	0,00	1 039,35
50182919805		0,00	A-1	46 196,00	6,00	F		7,458	5 445,11	2 933,45	0,00	2 522,99
50182919807		0,00	A-1	75 283,44	7,08	F		7,214	7 524,78	4 742,86	0,00	3 747,06
6846816		0,00	A-1	24 863,32	6,42	F		3,806	3 193,13	877,68	0,00	395,23
6855822		0,00	A-1	103 696,70	12,00	R	TAM	0,563	7 427,22	495,37	0,00	176,49
70002520964		0,00	A-1	21 580,61	5,92	F		4,345	3 228,44	864,12	0,00	34,58

SEGRE EN ANJOU-BLEU - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
70709431410		0,00	A-1	47 486,86	16,50	F		4,362	1 974,79	1 980,20	0,00	875,12
87130487		0,00	A-1	406 192,13	14,92	F		3,782	20 852,28	14 461,16	0,00	232,47
MIN511796EUR/001		0,00	A-1	120 684,02	26,00	F		4,868	2 379,82	5 430,78	0,00	5 323,69
MIN511798EUR/001		0,00	A-1	35 425,69	25,33	F		4,949	724,73	1 661,46	0,00	1 084,99
MIS512156EUR/001		0,00	A-1	95 785,11	4,50	R	Euribor 12	1,154	17 334,70	0,00	0,00	784,51
MON511797EUR/001		0,00	A-1	11 495,24	2,00	F		6,392	4 922,23	571,61	0,00	97,12
MON511799EUR/001		0,00	A-1	19 499,49	3,00	F		5,736	4 541,65	924,28	0,00	709,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		200 409,00					22 591,00	3 019,24	0,00	456,10
CO5048 / LT07052A		0,00	A-1	62 856,00	3,83	V	TAM	0,451	15 714,00	955,94	0,00	122,15
CO6740 / LT119173		0,00	A-1	137 553,00	20,83	V	TAM	0,887	6 877,00	2 063,30	0,00	333,95
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		26 580,00					6 645,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		26 580,00					6 645,00	0,00	0,00	0,00
0820040312		0,00	A-1	26 580,00	3,25	F		0,000	6 645,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 867 011,53					238 103,02	87 273,89	0,00	22 687,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

SEGRE EN ANJOU-BLEU - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2019

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	31	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 867 011,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €	30-06-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	30/06/2017
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	30/06/2017
L	2033 Frais d'insertion	5	30/06/2017
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	30/06/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	30/06/2017
L	208 Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2017
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/06/2017
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	30/06/2017
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	20	30/06/2017
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	20	30/06/2017
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/06/2017
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	20	30/06/2017
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	20	30/06/2017
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	30/06/2017
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	30/06/2017
L	2138 Autres constructions	20	30/06/2017
L	2151 Installations complexes spécialisées	25	30/06/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	30/06/2017
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	10	30/06/2017
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	30/06/2017
L	2182 Matériel de transport	8	30/06/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	30/06/2017
L	2184 Mobilier	10	30/06/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	30/06/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		373 000,00	I 373 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	210 000,00	210 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	23 000,00	23 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	7 000,00	7 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		133 000,00	133 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	123 000,00	123 000,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	373 000,00	373 000,00	0,00	746 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		693 500,00	III 693 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		204 000,00	204 000,00
10222	FCTVA	145 000,00	145 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	59 000,00	59 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		489 500,00	489 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	600,00	600,00
28138	Aménagement Autres constructions	4 000,00	4 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	14 300,00	14 300,00
281532	Réseaux d'assainissement	28 500,00	28 500,00
281562	Service d'assainissement	300,00	300,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	300,00	300,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	9 500,00	9 500,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	19 000,00	19 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	77 000,00	77 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	169 500,00	169 500,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	28 500,00	28 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00
28188	Autres	1 500,00	1 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	135 500,00	135 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	693 500,00	0,00	310 331,27	62 668,73	1 066 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	746 000,00
Ressources propres disponibles	IV	1 066 500,00
Solde	V = IV – II (6)	320 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	390 350,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	21 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00
6228	Divers	265 000,00
618	Divers	300,00
6378	Autres taxes et redevances	1 500,00
6156	Maintenance	17 000,00
6168	Autres	450,00
6066	Carburants	600,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	15 000,00
61551	Matériel roulant	200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	28 000,00
6132	Locations immobilières	600,00
611	Sous-traitance générale	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00
6262	Frais de télécommunications	1 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	40 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	430,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	220,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	70,00
648	Autres charges de personnel	450,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	430,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 100,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 170,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	24 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	130,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	2 000,00
66	Charges financières	92 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00
6688	Autres	1 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	91 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	4 675,21
Total des dépenses réelles		566 025,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections	354 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	354 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	135 500,00
Total des dépenses d'ordre		489 500,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		1 055 525,21

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	836 500,00
7068	Autres prestations de services	5 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	6 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	825 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		838 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	123 000,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	123 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		123 000,00
R 002 (5)		94 025,21
TOTAL GENERAL DES RECETTES		1 055 525,21

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	69 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 455 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 775 500,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>123 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>359 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre		482 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		2 257 500,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	232 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	145 000,00
106	Réserves	62 668,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	59 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		1 098 668,73
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>354 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>359 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>135 500,00</i>
Total des recettes d'ordre		848 500,00
R 001 (4)		310 331,27
TOTAL GENERAL DES RECETTES		2 257 500,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	B	TECH	388	0,00	A 3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Techniciens - 100 H à 28	A	0	2 800,00
Agents techniques - 1 650 H à 22	C	0	36 320,00
Agents administratifs - 40 H à 22	C	0	880,00
TOTAL GENERAL	C A	0	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire,

A Segre-En-Anjou-Bleu le 01/01/2000

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Segre-En-Anjou-Bleu, le 14/03/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Segre-En-Anjou-Bleu, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.